

NUMÉRO DE LA DÉCISION : QCRA12-00056
DATE DE LA DÉCISION : 20120628
NUMÉRO DE LA DEMANDE : 1-Q-330744-101-SI
NUMÉRO DE LA RÉFÉRENCE : Q12-07896-9
PERSONNE DÉSIGNÉE : Patricia Caron

Personne(s) visée(s) :

9180-7800 QUÉBEC INC.
Transport Sassy
Demandeur
NIR : R-045659-1 Dossier : 1-Q-330744

DÉCISION

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de 9180-7800 Québec inc.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec¹.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds².

PAR CES MOTIFS,

ACCUEILLE

AUTORISE

la Commission des transports du Québec :

la demande;

la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

MARQUE : MANAC
ANNÉE : 2009
NUMÉRO DE SÉRIE : 2M513079491119380
À L'ACQUÉREUR SUIVANT : Finloc 2000 inc.

MARQUE : MANAC
ANNÉE : 2009
NUMÉRO DE SÉRIE : 2M512097191119383
À L'ACQUÉREUR SUIVANT : Finloc 2000 inc.

Patricia Caron
Personne désignée

¹ L.R.Q. c. T-12, R. 13.01.

² L.R.Q. c. P-30.3.